

Édito

L'ICDI à votre service

DERRIÈRE CHAQUE CAMION DE COLLECTE, UN « CHARGEUR » TRAVAILLE POUR VOUS !



Victimes du comportement dangereux de certains automobilistes (dépassement à vive allure, passage forcé sur le trottoir, altercation verbale, mouvement d'impatience, coups de klaxon intempestifs...), les agents du service des Collectes sont trop souvent mis en danger. Tout récemment, un agent qui se trouvait sur le trottoir a été percuté par une voiture et grièvement blessé.

N'oubliez jamais que les agents de l'ICDI effectuent une mission d'utilité publique difficile et dangereuse. Ils sont à votre service et font tout pour limiter les désagréments liés au passage des camions. Soyez dès lors patient et redoublez toujours d'attention lorsque vous suivez, doublez ou croisez un véhicule de collecte.

Merci pour votre compréhension.

Merci pour eux !

Pour éviter de blesser les chargeurs et les préposés des parcs de recyclage :

- Ne jetez jamais d'objets coupants ou tranchants à la poubelle.
- Emballez toujours le verre cassé dans du papier journal avant de le placer dans un sac blanc. Si possible, rapportez-le au parc de recyclage.
- Rincez les bocal en verre.
- Videz complètement les bouteilles, flacons en plastique et cartons à boissons avant de les jeter dans le sac bleu.
- Rapportez les produits toxiques au parc de recyclage à l'endroit prévu à cet effet.

Espace infos

Un nouveau parc de recyclage à Montigny-le-Tilleul



Depuis le 22 mars dernier, le nouveau parc de recyclage de Montigny-le-Tilleul (le 15^e de la zone) accueille tous les habitants de la zone ICDI !

Situé sur les hauteurs de Landelies, chemin de la Falgeotte, ce nouveau parc ultramoderne est l'un des plus grands de Wallonie. Il est notamment équipé d'un système de vidéosurveillance et d'une alarme pour éviter les vols et les dépravaions.

Changement au parc de recyclage de Courcelles

Le parc de recyclage de Courcelles ne reprend plus les métaux, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et les batteries de voiture. Vous pouvez dorénavant les déposer dans tous les autres parcs de recyclage de la zone ICDI.

Les parcs de recyclage ouverts plus longtemps !

Tous les parcs de recyclage de la zone ICDI sont ouverts :

- du **mardi au vendredi de 10h15 à 18h** (dernière entrée à 17h45)
- le **samedi de 9h15 à 17h30** (dernière entrée à 17h15).

Du mardi au vendredi en fin de journée, les parcs de recyclage sont beaucoup moins fréquentés que le samedi après-midi. Pensez-y.



La brochure « guide du tri des déchets dans les parcs de recyclage » est téléchargeable sur le site www.icdi.be

Déchets ménagers en 2013 : Merci pour vos efforts de tri !

Bravo à tous ! En 2013, les ménages des 14 communes de la zone ICDI ont réduit leur production de déchets à 472 kg par an et par habitant. Et plus de 60% des déchets produits ont été triés.

Les déchets de l'année 2013 et évolution depuis 2009 (en kg/an/habitant)

	2009	2010	2011	2012	2013
Ordures ménagères résiduelles	188	184	188	186	188
Tri Parcs de recyclage	221	211	230	227	214
Tri Papier/carton en porte-à-porte	37	37	39	36	36
Tri Verre en porte-à-porte	18	18	20	19	19
Tri PMC en porte-à-porte	10	11	13	12	13
Tri FFOM en porte-à-porte			1	2	2
Total des déchets produits (en kg/an/habitant)	474	461	490	483	472

60% des déchets produits sont aujourd'hui triés. C'est une bonne nouvelle pour la planète. Mais l'enjeu aujourd'hui est de réduire la quantité d'ordures ménagères que nous jetons dans le sac blanc ou le conteneur gris. Comment ?

Facile ! Il suffit d'être attentifs à ce que nous jetons dans le sac blanc ou le conteneur gris. Beaucoup de nos déchets peuvent en effet encore être recyclés. Nous avons constaté un léger tassement des collectes sélectives en porte-à-porte de papier/carton et de verre en 2013, il reste donc des efforts à faire... Les quantités de PMC collectées ont, elles, par contre augmenté de 5%. Encourageant !

Nous pouvons aussi modifier nos comportements et opter pour des achats en vrac lorsque nous faisons les courses ou pour des produits dont les emballages sont recyclables et plus écologiques.

Parcs de recyclage

En 2013, vous avez été 690.987 à vous rendre dans les parcs de recyclage. La quantité globale de déchets collectés dans les parcs de recyclage et les centres de transit a atteint 90.094 tonnes (214 kg par an et par habitant), soit une diminution de 6% par rapport à 2012. Près de trois quarts des apports concernent les inertes (43%), les déchets verts (17%) et les encombrants (14%).

Conteneurs à puce

L'instauration des collectes de déchets ménagers en conteneurs à puce se poursuit dans la zone de l'ICDI. Aujourd'hui, 7 communes, situées en couronne du Grand Charleroi, ont opté pour ce dispositif : Les Bons Villers, Gerpinnes, Courcelles, Aiseau-Prezles, Montigny-le-Tilleul, Pont-à-Celles et Anderlues. Les ménages concernés disposent ainsi de deux conteneurs : un gris pour les déchets résiduels, un vert pour les déchets organiques. Ces conteneurs sont munis d'une puce reprenant l'adresse de l'habitation où sont affectés les conteneurs.



Chaque ménage bénéficie d'un service minimum qui comprend des vidanges et des kilos gratuits par personne :

- 12 vidanges du conteneur gris et 60 kg de déchets résiduels par personne ;
- 18 vidanges du conteneur vert et 40 kg de déchets organiques par personne.

Lors de la vidange, la puce est identifiée et un outil de pesage comptabilise les levées et les kilos de déchets récoltés. L'excédent est facturé. L'objectif est d'inciter les ménages à produire moins de déchets.

Un seul camion de collecte, deux compartiments !



Les camions conçus pour ces collectes en conteneurs à puce sont bi-compartimentés. Le compartiment de gauche reçoit les déchets organiques, tandis que celui de droite les déchets résiduels. Rien n'est mélangé !

Que deviennent ces déchets ?

Les déchets organiques (restes de repas, les épluchures de fruits et légumes, les mouchoirs et serviettes en papier,...) placés dans le conteneur vert sont acheminés vers l'Unité de bio-méthanisation de Tenneville. Ils seront valorisés sous forme d'électricité verte, de chaleur et de compost.

Les déchets résiduels du conteneur gris (plastiques souillés, papiers d'emballage alimentaire, barquettes en plastique ou en frigolite) sont incinérés et valorisés énergétiquement à l'Unité de Valorisation Énergétique de Pont-de-Loup. Il en va de même pour les sacs blancs dans les autres communes de la zone ICDI.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à appeler notre numéro vert : **0800/94 234**

A l'école, comme à la maison... Vive la Récup !

Les vacances sont désormais derrière nous ?
Pensons à une rentrée scolaire « verte et durable ».

Avant de se lancer dans les achats scolaires, commencez par faire un inventaire des contenus du cartable et du plumier avec vos enfants. Vous constaterez que beaucoup d'objets peuvent être réutilisés.

Récupérez les classeurs, les crayons, les lattes non cassés... et décorez-les pour leur donner une nouvelle vie. Dressez ensuite la liste du matériel scolaire à acheter.

Pour une rentrée plus verte, privilégiez les crayons en bois naturel, les feutres à base d'eau, les stylos à bille rechargeables, une gomme en caoutchouc naturel, un taille-crayon et une latte en bois ou en métal, un classeur en carton recyclé, des cahiers et des feuilles en papier recyclé, etc.

S'ils ne coûtent pas plus chers, tous ces produits sont respectueux de l'environnement et sont surtout moins nocifs pour la santé des enfants.



Collations et repas

Pour les collations et les repas de midi, faites une croix sur les biscuits émiettés, les jus écrasés ou les sandwiches aplatis...

Pensez à la gourde, à la boîte à tartines et à la boîte de collation qui pourront servir toute l'année. Ces emballages durables éviteront en plus la production de déchets superflus !

N'oublie pas !

Utiliser
une gourde,
c'est moins
d'emballages.



Conserver pour moins gaspiller

Comment profiter des fruits et légumes de saison toute l'année ? En préparant des bocaux comme nos grands-mères ! Lorsque la récolte du potager est bonne, il est souvent impossible de tout consommer immédiatement. On peut alors congeler le surplus ou le conserver en bocaux.



Conservation en bocal

Veillez à ce que vos fruits et/ou légumes soient parfaitement sains. Utilisez des bocaux avec couvercles et joints et passez-les à l'eau bouillante, au moment de l'emploi.

Remplissez les bocaux jusqu'à 2 cm du bord et essuyez le pourtour avec un essuie propre. Refermez le récipient en veillant à ce qu'il soit bien hermétique, sinon l'opération sera à refaire.

STERILISER LE TOUT ! COMMENT ?

- Pour cette dernière opération, utilisez une grande marmite. Placez un linge ou une planche en bois au fond de la marmite afin d'isoler les bocaux de la source de chaleur. Il est également conseillé d'enrouler chaque bocal dans un linge afin d'éviter qu'ils ne se touchent.
- Recouvrez d'eau et faites bouillir. La durée de cuisson varie selon l'aliment qui est contenu dans le récipient. Durant toute la cuisson, veillez à ce que les bocaux soient toujours immergés dans l'eau.
- Laissez les bocaux refroidir dans le bain-marie avant de les sortir. Rangez les bocaux à l'abri de la lumière, de l'humidité, dans un endroit sec et frais (+ /- 15°). Les légumes se conserveront jusqu'à 6 mois, alors que les fruits pourront être consommés toute l'année. N'oubliez pas d'étiqueter vos bocaux avec le contenu et la date de stérilisation.

Lorsque vos bocaux sont ouverts, conservez-les au frigo.

Agenda

> Nature en Ville



Le 27 septembre (de 8h à 18h), l'ICDI organise la journée « Nature en Ville » au Centre de Loisirs de Marcinelle. Cet événement familial est entièrement dédié à la nature et au développement durable. Le focus sera mis sur les trucs et astuces pour réduire vos déchets.

Dès 8h00, vous pourrez déguster un petit déjeuner Oxfam (sur réservation au 071/600 499). Nombreuses activités: balade à dos d'âne pour les petits, tir à l'arc, initiation au compostage, découverte des champignons dans le bois, **conférence de Luc Noël**. Marché du terroir toute la journée. A 14h, **spectacle musical de Max Vandervorst** (L'orchestre de papier).

Infos et réservations : info@icdi.be

> Plus d'excuse pour les déchets en voiture !

Trop souvent, les déchets produits en voiture sont jetés par les fenêtres et jonchent nos rues. Pour l'éviter, l'ICDI distribuera des poubelles pratiques, lavables et réutilisables, à accrocher au levier de vitesse. Un petit geste pour une commune plus propre!



Prochaines distributions :

- Le 05/09 à Chapelle-lez-Herlaimont :
- Le 08/09 à Fleurus
- Le 10/09 à Courcelles
- Le 8/10 à Pont-à-Celles

Des distributions auront lieu jusqu'en novembre dans les 14 communes de la zone ICDI et dans la limite des stocks disponibles.

Infos : www.icdi.be

> Les bons gestes anti-déchets



Vous souhaitez tester vos connaissances sur le tri des déchets? N'hésitez pas à vous rendre auprès du camion itinérant de l'ICDI et de Fost Plus: vous y apprendrez tous les trucs et astuces pour réduire le volume de vos déchets!

Stands «Prévention des déchets» ICDI :

- 7/09 fête d'automne au Vieux Château de Farciennes (de 10h à 18h)
- 8/09 marché hebdomadaire de Fleurus (le matin)
- 13/09 « C la Fête » à Montigny-le-Tilleul (de 13h à 18h)
- 21/09 journée de l'Environnement et de la Mobilité à Gerpinnes (de 10 h à 18 h)
- 27/09 Nature en Ville au Centre de Loisirs de Marcinelle (de 8 h à 18 h)
- 5/10 « Journée de la pomme » à Pont-à-Celles (de 12h à 19 h)
- 16/10 journée de l'Environnement à Fontaine- l'Évêque (de 9h à 15h30)
- 18/10 marché de Chapelle-lez-Herlaimont (le matin)
- 20/11 journée de l'Environnement d'Aiseau- Presles (de 9h à 19h)
- 29/11 journée de l'arbre d'Anderlues (9h à 16 h)
- 13/12 Noël des mômes à Charleroi (11h à 16h)

- 15 au 19/10 Stand ICDI au Salon de l'Education de Charleroi
- 29/11 stands ICDI aux Journées de l'Arbre d'Ham-sur-Heure / Nalinnes, Anderlues, Les Bons Villers, Courcelles, Fontaine-l'Évêque et le 30/11 à Châtelet.

Vous êtes enseignant(e)?

L'ICDI propose des animations de prévention des déchets gratuites au sein des établissements scolaires.

Infos et réservations : **071/600 499**.

L'ICDI sera présent au Salon de l'Education 2014.

Jours fériés : reports de collectes

- > La collecte du **mardi 11/11** est avancée au **samedi 08/11**.
- > La collecte du **lundi 01/12** (Saint-Eloi) est avancée au **samedi 29/11**

Un jouet sympa servira 2 fois !

Le **18 octobre**, nous vous invitons à rapporter vos jouets en bon état au parc de recyclage. Les jeux seront redistribués aux associations locales qui sont invitées à prendre contact dès maintenant avec l'ICDI. Merci de votre générosité.



Prochain numéro
janvier 2015

Éditeur responsable :

Olivier Bouchat,
Directeur général.
rue du Déversoir, 1 - 6010 Couillet

Rédaction :

Romina Serra et
Florence Lacroix.

Coordination :

Françoise Lardenoey.

Contact :

Service Communication & Prévention
prevention@icdi.be
0800/94 234

